Cinquante-Deuxième Année. — N° 221. LE NUMÈRO : CINQ CENTIMES. Jeudi 21 Septembre 1893

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 18 fr.
Six mois 9
Trois mois 4 50

Poste

Un an . . . . . 20 fr.
Six mois 10
Trois mois 5

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'*Agence Havas*, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir plus loin la Liste complète de MM. les Officiers (Lieutenant d'artillerie et du génie, Lieutenants de cavalerie, Sous-Lieutenants de cavalerie), Aides-Vétérinaires stagiaires et Sous-Officiers Elèves-Officiers qui vont suivre les cours de l'Ecole de Saumur.

SAUMUR, 20 SEPTEMBRE

Adresse de la presse russe à la presse française

Le comité de la presse a reçu, de Saint-Pétersbourg, la chaleureuse dépêche suivante, qui montre encore une fois quels liens de sympathie unissent la presse russe et la presse française :

« Saint-Pétersbourg, 18 septembre.

» La presse de Saint-Pétersbourg, vivement reconnaissante à la presse française de la chaude amitié que cette dernière témoigne à la Russie à l'occasion de la visite de l'escadre russe à Toulon, exprime à ses confrères français ses chaleureuses et sincères sympathies et se déclare heureuse de pouvoir affirmer de nouveau, comme aux jours inoubliables de Cronstadt, ses sentiments fraternels envers la grande nation française et son excellente presse. Vive la France ! »

INFORMATIONS

AUX GRANDES MANŒUVRES. — Le général Loizillon a offert un grand dîner aux généraux et attachés d'ambassades étrangers : en tout 93 convives.

A la fin du banquet, le général a pris la parole pour exprimer sa satisfaction des résultats déjà obtenus par la première partie des manœuvres. Il a félicité le général Billot de son grand savoir, remercié les officiers étrangers d'être venus avec tant d'empressement aux manœuvres, et rendu un pieux souvenir au général de Miribel, qui devait aussi y assister; il a terminé en portant un toast à la santé de M. Carnot.

Le général Billot a remercié le ministre en l'assurant de son zèle et du dévouement de tous.

L'AGITATION MINIÈRE. — Plusieurs inspecteurs de la Sûreté ont été envoyés dans le Nord pour étudier les dessous de la grève. On croit qu'en présence de la situation, M. Dupuy rentrera à Paris incessamment.

Une délégation de la Bourse du Travail organise, pour le 23 septembre, un meeting, dans le but d'accentuer le mouvement des grévistes.

Le travail a été complètement repris à Anzin, où M. Basly est attendu.

Des grèves partielles éclatent à Lourches et à Lescarpel ; on craint que la grève générale ne soit déclarée.

La nuit a été très agitée dans tout le bassin du Pas-de-Calais, les grévistes ont continué les rondes aux abords des fosses. Trois arrestations ont été opérées pour entraves à la liberté du travail. Le chômage est complet dans tous les charbonnages.

LES GRÈVES. — La situation s'aggrave dans le Nord et le Pas-de-Calais.

On signale les menées occultes d'agents Italiens, Allemands et Anglais, qui empêchent les ouvriers qui voudraient travailler de descendre dans les fosses.

On croit que le Gouvernement prendra des mesures sévères contre les révolutionnaires français qui poussent à la grève.

La réunion provoquée par M. Lamendin, à Liévin, a produit son effet.

La nuit suivante, les grévistes se sont montrés moins surexcités.

Il s'est produit un fait assez bizarre étant donnée l'entente franco-belge.

Quatre-vingt-six grévistes sont allés dans la cité n° 3, à Lens, manifester devant une maison occupée par un Belge. Après avoir poussé des cris de : A bas les Belges ! ils ont jeté des pierres. Un de ces projectiles est allé tomber sur un berceau. L'enfant qui s'y trouvait n'a reçu heureusement qu'une blessure légère.

Le travail continue dans tout le bassin houiller d'Alais. On travaille partout à Bessèges et dans les environs. Il y a tout lieu de supposer que les événements du Nord n'auront à Bessèges aucun écho.

AU CONGO. — M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat des Colonies, vient de recevoir par télégramme des nouvelles de M. de Braza remontant au 29 juin, M. de Brazza annonce que notre agent M. Ponel, qu'il avait envoyé à Yola, est arrivé dans cette ville le 11 avril, où il a reçu l'hospitalité du sultan Zoubir. La compagnie britannique du Niger lui a refusé la cession contre espèces des approvisionnements dont il avait besoin pour se ravitailler et des moyens de transport pour gagner la côte par le Benoué et le Niger. En présence de ce refus d'assistance, M. Ponel a dû revenir sur ses pas et est rentré au Congo, par le Sangha (affluent du Niger).

M. de Brazza proteste contre l'attitude de la compagnie.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL. — La légation du Brésil a informé l'*Agence Havas* que Rio-Janeiro a été fortement bombardé avant-hier, à midi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 septembre 1893.

Les marchés étrangers sont mauvais et, dès le début, la faiblesse s'accentue sur celui de Paris. Fort heureusement, la tendance se modifie en clôture ; et les cours reprennent assez vivement dans la dernière heure de la Bourse. Le 3 0/0 termine à 98.17 après 97.95 à l'ouverture. Le 4 1/2 fait 104.45.

L'Italien a fini à 82.72.

Londres a vendu beaucoup d'Extérieure, mais ici les achats ont été assez nombreux pour contrebalancer les offres venant de l'autre côté du détroit et maintenir les cours à 63 25/32.

Les sociétés de crédit n'offrent pas de changements appréciables.

La Banque de France s'arrête à 4,050.

Le Crédit Foncier est demeuré ferme à 967.50. Les obligations foncières et communales à lots sont très recherchées par les capitaux de placement en quête de valeurs à l'abri des mouvements de spéculation.

Le Comptoir National d'Escompte se présente en fermeté à 488.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 771.25.

On négocie la Société Générale aux environs de 468.50.

Les obligations des Immeubles de France ont eu un marché animé ; les 3 0/0 se sont traitées à 372 et les 4 0/0 à 468.25.

Les actions de la Calédonie ont, par continuation, un marché calme avec des prix bien soutenus.

L'action de Kébao se maintient bien à 621.25 et la Part à 510. De nouveaux acheteurs ont remplacé ceux de la première heure, qui avaient réalisé avec trop de précipitation.

L'obligation des Chemins Economiques se négocie à 425 fr.

NOUVELLES MILITAIRES

GARNISON DE PARIS

Le ministre de la guerre ayant décidé que le 1er régiment de cuirassiers serait remplacé à Versailles, au retour des manœuvres, par le 27e dragons, les changements de garnison qui en résultent s'effectueront aux dates ci-après :

Le 1er cuirassiers quittera Versailles le 14 octobre prochain en deux colonnes pour se rendre à Paris, où il occupera les casernements du quartier Dupleix (état-major du régiment,

---

46 Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat

(*Suite*)

Ariane, frémissante, mit la main sur l'épaule de son amoureux, de son fiancé.

— Et cet autre, dit-elle, c'est bien toujours celui que vous avez cru, que j'ai cru moi-même, ainsi qu'a dû vous le dire votre grand-père?

— Toujours, répondit Edgar d'un air sombre.

— C'est bien Henri Soulac ?

— Je n'en vois pas d'autre que lui.

— Le traître que l'on veut me faire épouser ! Le jeune homme eut un sursaut brusque.

— Vous épouser ? dit-il. Il y songe encore ?

— Plus que jamais !

— Le misérable ! Il a eu l'audace de se représenter devant vous ?

— Il ne quitte pas la maison. Il ne quitte pas mon père.

— Et vous le voyez ? vous lui répondez ?

— Je me tiens à quatre pour ne pas lui cracher à chaque minute son crime à la face ! Une fois même, je n'ai pas été maîtresse de moi, et je lui ai presque dit, je lui ai presque crié que c'était lui que je soupçonnais, que nous soupçonnions.

— Et qu'a-t-il répondu ?

— Il a feint de ricaner, mais une pâleur s'est étendue sur sa face, une pâleur faite de terreur et de honte, s'il peut avoir honte encore, et tous ses os ont frémi.

— Et l'excès même de son épouvante ne l'a pas trahi ? Votre père n'a rien vu ?

— Mon père m'a fait des reproches, mon père m'a dit que j'étais folle et m'a défendu d'avoir désormais de pareilles pensées et surtout de les exprimer.

— Il veut toujours que vous épousiez cet homme ?

— Il me persécute pour cela.

Edgar prit vivement la main de la jeune fille.

— Mais vous résisterez ! s'écria-t-il avec une sorte d'emportement éperdu.

— Jusqu'à la mort, dit Ariane.

Puis elle ajouta, avec un éclair farouche dans ses yeux noirs :

— A moins...

— A moins ? fit Edgar.

— A moins, comme je l'ai déjà dit à mon père, comme je vous l'ai écrit, à moins que je ne l'épouse pour vous venger, si tout espoir de salut nous était enlevé !...

Edgar avait fait un mouvement.

— Vous, dit-il, la femme de cet homme ! J'aimerais mieux...

— Je ne serai pas sa femme, fit Ariane. Je serai sa persécutrice, son bourreau, sa furie, votre vengeresse !

— N'importe ! Vous porterez son nom. Il aura sur vous des droits...

La jeune fille frissonna.

— S'il s'avisait jamais de les faire valoir !... fit-elle d'un air menaçant.

— Mais, fit le jeune homme... Vous ne serez plus libre, si plus tard mon innocence était reconnue, si j'étais rendu à la liberté, à vous !

— Oh ! je quitterais tout !

— Mais vous seriez mariée.

— Son indignité serait reconnue et me délivrerait de tous liens avec lui.

Le jeune homme ne semblait pas convaincu. Cette idée de mariage, même dans les conditions que lui indiquait la jeune fille, même dans le but de le sauver ou de le venger et de perdre son rival, cette idée, disons-nous, lui répugnait, à lui, car il savait quelle intimité comporte le mariage, si Ariane l'ignorait.

Il prit entre ses mains les mains si blanches, si fines de celle qu'il adorait.

— Ecoutez-moi, Ariane, dit-il.

— Mon ami...

— Même au prix de mon salut, au prix de ma vengeance, il me serait douloureux de vous voir devenir l'épouse de ce misérable ! Même si vous deviez n'avoir avec lui aucun contact, ne lui adresser aucune parole, la pensée seule que vous seriez peut-être obligée un jour de subir les violences de cet homme !...

Le jeune homme tressaillit longuement, puis il acheva dans un sanglot :

— J'en mourrais !

Ariane restait silencieuse. Si elle ne comprenait pas bien toutes les raisons que lui donnait Edgar, si elle ne saisissait pas bien le sens de sa douleur, elle voyait cette douleur, et elle se disait que jamais elle n'aurait le courage de faire souffrir ainsi celui qu'elle aimait par-dessus tout.

Elle se pencha vers lui.

peloton hors rang et trois escadrons actifs) et du quartier Bonaparte (un escadron actif et l'escadron de dépôt, 5e escadron).

Le 27e régiment de dragons quittera Paris le 12 et le 14 octobre prochain, également en deux colonnes, pour se rendre à Versailles, où il tiendra garnison en remplacement du 1er cuirassiers.

Le dépôt du 27e régiment de dragons ne suivra pas la portion principale ; il continuera à occuper son emplacement actuel à Saint-Cloud.

L'état-major de la 5e brigade de dragons sera transféré de Paris à Vincennes à la date du 14 octobre.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 20 SEPTEMBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 14°
Ce matin, à 8 h.		+ 15°
Midi,	749 m/m	+ 22°
Hausse	» m/m	
Baisse	4 m/m	
Température minima de la nuit		+ 11°

Avant de quitter les lecteurs de l'*Echo Saumurois*, je veux les remercier du bienveillant accueil qu'ils m'ont fait.

J'envoie également l'expression de mon affectueuse reconnaissance à ceux qui m'avaient confié ce poste, que les hasards de la politique m'obligent à quitter. Je l'ai rempli de mon mieux, en journaliste de la vieille école, m'attachant uniquement à défendre les idées que je croyais justes et vraies, évitant surtout les questions personnelles, mais les traitant, lorsqu'elles se présentaient, en homme qui ne les craint en aucune façon.

La satisfaction du devoir accompli et l'estime de mes mandataires me paraissent une compensation suffisante au regret que peut me causer cette séparation. Voici effectivement dans quels termes elle m'a été annoncée :

« Monsieur,

.....

« Je vous prie de ne voir dans la présente » dénonciation du traité aucun grief contre la » façon dont vous avez dirigé et rédigé l'*Echo*.

» Vous vous êtes au contraire acquis l'estime » et la sympathie de tous et je ne puis que vous » remercier d'une part, et vous exprimer » d'autre part, mes regrets de la séparation » qui s'impose.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de » ma considération la plus distinguée.

» LE DÉLÉGUÉ. »

Dans ces conditions, je puis partir la tête haute et dire aux lecteurs adieu, peut-être même au revoir.

JEAN DASSY.

Fêtes Franco-Russes

L'idée émise par plusieurs de nos concitoyens de pousser l'association des Officiers de réserve à prendre l'initiative d'une fête à Saumur à l'occasion du séjour de la flotte russe à Toulon prend corps et s'élargit de plus en plus. La Société des officiers de réserve est en effet très bien placée pour prendre semblable initiative. Du reste, les bonnes volontés ne feront certes pas défaut, et déjà plusieurs personnes ont émis des projets dont l'inédit seul ferait le succès.

Ainsi on a parlé entre autres d'une grande kermesse au théâtre.

D'autre part, le concours de la Société nautique, ainsi que celui de la Société de gymnastique et des Sociétés musicales serait assuré pour donner au programme plus de variété et d'attrait.

Il est bien entendu aussi qu'une retraite aux flambeaux, qu'un feu d'artifice, des illuminations et pavoisement général *franco-russe* viendraient compléter cette fête qui ne pourra manquer, avec le concours de tous, d'être très brillante.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

LISTE de MM. les Officiers et Élèves-Officiers appelés à suivre les cours de l'Ecole d'application de cavalerie pendant l'année 1893-94.

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE

MM.

1er Groupe

Charles, du 3e régiment.
Charbonnier, du 4e régiment.
Desprès, du 6e régiment.
Charpy, du 10e régiment.
Kauffmann, du 13e régiment.
Moizard, du 16e régiment.
Chevallier, du 21e régiment.
Olivari, du 22e régiment.
Petit, du 23e régiment.
De Chillaz, du 26e régiment.
Desticker, du 27e régiment.

2e Groupe

Schneider, du 29e régiment.
Destenay, du 30e régiment.
Martin d'Escrienne, du 33e régiment.
Keller, du 34e régiment.
Fondeur, du 35e régiment.
Bichard, du 36e régiment.
Barberon, du 37e régiment.
Georges, du 38e régiment.
Sabathier de Soleyrol, du 3e génie.
Duffoure, du 5e génie.

LIEUTENANTS DE CAVALERIE

MM.

Rougevin-Baville, du 1er cuirassiers.
De Boisgelin, du 3e cuirassiers.
De Monchy, du 5e cuirassiers.
Parison, du 6e cuirassiers.
Bouchacourt, du 8e cuirassiers.
De la Forest, du 13e cuirassiers.
Audéoud, du 1er dragons.
De Sesmaisons, du 3e dragons.
Le Clerc, du 6e dragons.
Espenel, du 12e dragons.
Laferrière, du 13e dragons.
Dogny, du 15e dragons.
De Lostanges, du 16e dragons.
D'Uston de Willeregian, du 17e dragons.
Alquier-Bouffard, du 20e dragons.
Plégé, du 21e dragons.
De Latour, du 23e dragons.
De Lavilleléon, du 24e dragons.
De Chazelles, du 26e dragons.
De Varax, du 30e dragons.
Lalande, du 2e chasseurs.
De Boissard, du 3e chasseurs.
Masson, du 5e chasseurs.
Abrard, du 18e chasseurs.
Balay, du 3e hussards.
De la Belleissue, du 3e hussards.
De Brantès, du 4e hussards.
Lombard d'Esperel, du 5e hussards.
Gelbert, du 6e hussards.
De Callac, du 7e hussards.
Nassoy, du 11e hussards.
De Saint-Victor, du 3e spahis.
Martin, du 4e spahis.

SOUS-LIEUTENANTS DE CAVALERIE

MM.

De Margerie, du 1er cuirassiers.
Berliat, du 2e cuirassiers.
Méandre, du 3e cuirassiers.
De Billy, du 5e cuirassiers.
De Devise, du 6e cuirassiers.
Sampago, du 8e cuirassiers.
Mazeline, du 10e cuirassiers.
De Bonnechose, du 11e cuirassiers.
De Laistre, du 12e cuirassiers.
Garnier, du 13e cuirassiers.
Collart-Dutilleul, du 1er dragons.
Greppo, du 1er dragons.
Thomassin, du 2e dragons.
De la Bourdonnaye, du 3e dragons.
Hoskier, du 5e dragons.
Fournier-Sarlovèze, du 5e dragons.
Thomine-Desmazures, du 6e dragons.
De Bastard, du 7e dragons.
Mauche, du 8e dragons.
Lefebvre, du 9e dragons.
Joannard, du 10e dragons.
Gizard, du 11e dragons.
De Prémare, du 12e dragons.
De Coulange, du 13e dragons.
De Kervenoaël, du 14e dragons.
De Boisfleury, du 15e dragons.
De Bellefon, du 17e dragons.
Lescuyer, du 18e dragons.
Baur, du 19e dragons.
De la Boulaye, du 19e dragons.
Sénémaud, du 20e dragons.
Burg, du 20e dragons.
Renié, du 21e dragons.
Lève, du 22e dragons.
Gouverneur, du 23e dragons.
Mascarel, du 24e dragons.
D'Alnois, du 25e dragons.
Cesbron-Lavau, du 25e dragons.
Lair, du 26e dragons.
Baratier, du 27e dragons.
De la Teillais, du 27e dragons.
De Saint-Georges, du 28e dragons.
Grosjean, du 28e dragons.
De Mun, du 29e dragons.
Auvillain, du 30e dragons.
Auvinet, du 30e dragons
Alaret, du 1er chasseurs.
Demoussy, du 1er chasseurs.
De la Forterie, du 2e chasseurs.
Vallotte, du 3e chasseurs.
De Partouneaux, du 4e chasseurs.
Faré, du 5e chasseurs.
Vernier, du 5e chasseurs.
Berthet, du 6e chasseurs.
Jeanpierre, du 7e chasseurs.
De Certeau, du 8e chasseurs.
De Lacouture, du 9e chasseurs.
D'Hombres, du 10e chasseurs.
De la Horie, du 11e chasseurs.
Touchard, du 12e chasseurs.
Raynaud, du 13e chasseurs.
De Verdelon, du 13e chasseurs.
Longin, du 14e chasseurs.
Seux, du 15e chasseurs.
De Druval, du 16e chasseurs.
De Tinseau, du 17e chasseurs.
De Beaufort, du 20e chasseurs.
De Permangle, du 20e chasseurs.
Muller, du 21e chasseurs.
Fieillard, du 1er hussards.
De Toulouse, du 1er hussards.
Vourn, du 4e hussards.
Roisin, du 5e hussards.
Jouin, du 6e hussards.
Pillard, du 7e hussards.
Deremetz, du 8e hussards.
Allouard-Carny, du 10e hussards.
De Raincourt, du 11e hussards.
Loiseau, du 12e hussards.
De Cordon, du 12e hussards.
Dubois, du 13e hussards.
De la Rochère, du 1er chasseurs d'Afrique.
Bucant, du 2e chasseurs d'Afrique.
Desmazières, du 2e chasseurs d'Afrique.
Le Tellier, du 6e chasseurs d'Afrique.

AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES

MM.

1 Cadoré. — 2 Quéraud. — 3 Catherineau. 4 Monier. — 5 Martin. — 6 Duliège. — 7 Guneu. — 8 Paguon. — 9 Droubaix. — 10 Ammeloot. — 11 Verdier. — 12 Sauvin. — 13 Tarpin-Bernard. — 14 Ketterer. — 15 Boyer.

ÉLÈVES-OFFICIERS

MM.

De Rohan, du 2e cuirassiers.
Manet, du 3e cuirassiers.
De Saint-Seine, du 3e cuirassiers.
Pesme, du 3e cuirassiers.
Lobez, du 3e cuirassiers.
De Bouaille, du 4e cuirassiers.
Dubois, du 6e cuirassiers.
Grojean, du 7e cuirassiers.
Chapuis, du 9e cuirassiers.
Pichon, du 10e cuirassiers.
De Troussures, du 10e cuirassiers.
Anger, du 10e cuirassiers.
Salary, du 11e cuirassiers.
De Bournat, du 12e cuirassiers.
Robineau-Bourneuf, du 13e cuirassiers.
Larat, du 1er dragons.
De Chassey, du 1er dragons.
De Colbert, du 1er dragons.
De la Goupillière, du 2e dragons.
De Prédour, du 3e dragons.
De la Motte, du 3e dragons.
Thomas, du 3e dragons.
Chapelle, du 3e dragons.
Roussel, du 6e dragons.
Du Vivier, du 6e dragons.
De Briey, du 7e dragons.
Ducasse, du 8e dragons.
Albaret, du 11e dragons.
De Varax, du 13e dragons.
Durand, du 18e dragons.
De Vendegies, du 21e dragons.
Féméliaux, du 22e dragons.
De Béru, du 22e dragons.
Haëntjens, du 24e dragons.
De Lestapis, du 25e dragons.

Et de sa voix douce, de cette voix qui allait au cœur d'Edgar et qui l'émouvait si profondément, elle dit :

— Rassurez-vous, mon ami.

— Vous ne serez jamais, s'écria le jeune homme, la femme d'Henri Soulac !...

— Je ne ferais jamais rien qui puisse vous déplaire.

— Oh ! mon Ariane bénie, que je vous aime !

— Moi aussi, mon ami, fit la jeune fille émue, je vous aime bien.

— Je le vois, je le sens, mon adorée, et c'est cet amour seul qui me rattache encore à la vie ; c'est cet amour qui me donne la force de supporter mes maux, de subir sans mourir de douleur et de honte l'injustice dont je suis victime. Oui, vous m'aimez bien, car vous seule ne m'avez pas condamné. Vous seule et mon grand-père avez toujours cru en moi !

— Toujours ! Comment pourrais-je vous accuser ? Votre bonté, votre loyauté éclatent dans vos yeux. Tout vous accuserait, tout me crierait que vous avez été assez vil pour tuer une femme ; vous me le diriez vous-même, que je ne le croirais pas, que je ne supposerais pas que ce fût possible !

Tous les deux se tenaient étroitement enlacés, unis pour la vie, leur âme passant dans leur âme.

Des pas s'entendirent dans le couloir.

C'était le gardien qui revenait.

Ils eurent un sursaut de douleur.

— L'heure est passée ! s'écria Ariane.

— On vient nous séparer, dit Edgar.

Ils se dégagèrent.

— Comme le temps a été court ! Nous n'avons rien pu nous dire !

On frappa à la porte.

— Encore cinq minutes ! supplia Edgar.

— C'est tout ce que je puis faire, dit le gardien. Ne me faites pas repentir de mon obligeance.

Et on l'entendit qui allait et venait dans le corridor, fasaint les cent pas.

Les deux amoureux revinrent l'un à l'autre.

— Ne nous séparons pas, dit Edgar, sans nous entendre sur la conduite à tenir. Ce qu'il faut surtout, c'est que je ne sois pas emmené, c'est que je n'aille pas au bagne.

— Au bagne ! reprit Ariane avec une expression de douleur intraduisible.

— Si cela arrivait, reprit Edgar, je serais perdu sans rémission ; car je mourrais d'être éloigné de vous, je mourrais de me voir confondu avec les pires scélérats.

— Oh ! oui, ce serait trop affreux, fit la jeune fille, qui frissonna.

— Puis, perdu là-bas, on considérerait ma condamnation comme définitive. On m'oublierait.

— Vous oublier ! fit Ariane.

— Vous, non, je le sais ; mais les autres ! Au bout de deux ou trois ans, mon nom serait sorti même de la mémoire de ceux qui m'ont condamné. Il ne faut pas que je parte, que je quitte la prison de Bordeaux. Il ne le faut pas ! C'est ce que mon grand-père veut éviter à tout prix.

— Vous l'avez vu, votre grand-père ?

— Une fois depuis ma condamnation, mais il m'a promis de revenir bientôt, et je sais qu'il agit. Depuis quelques jours, depuis le procès, quand je repasse dans mon cerveau endolori les incidents de l'audience, quand je revois les témoins, leur physionomie, que j'entends de nouveau le son de leurs paroles, il y a un homme qui se détache sur tout cela avec une netteté, un relief étrange. Cet homme, c'est un homme capable de toutes les lâchetés et de tous les crimes, un homme qu'on a presque accusé publiquement d'avoir tué sa mère, cet homme était dans la rue le soir du crime. Il est entré un des premiers dans la cour de la malheureuse Delphine Lagrange. C'est lui qui m'a arrêté, qui m'a saisi au poignet quand je voulais fuir, et son contact m'a fait une impression étrange, une impression que je n'ai pas encore oubliée, même au milieu de tant d'émotions et de chagrins. Et cet homme, je ne sais pas pourquoi, l'idée m'est venue depuis que c'était lui peut-être qui avait été payé par Henri Soulac pour commettre l'assassinat qui devait me perdre, pour être l'instrument de la haine de mon rival !...

(*A suivre.*)

Un avocat qui ne manque pas de talent a néanmoins la déplorable habitude d'employer de très longs mots qu'il met une heure à prononcer, tels que : incontestablement, indubitablement, inévitablement.

Au cours d'une de ses plaidoiries, un juge murmure à l'oreille de son voisin :

— En voilà un qui de deux mots n'a jamais su choisir le moindre.

Quesnel, du 27e dragons.
Paulhiac, du 27e dragons.
Delamaison, du 27e dragons.
De Villefosse, du 1er chasseurs.
De Saint-Romain, du 2e chasseurs.
Gabrielli, du 2e chasseurs.
Josson, du 4e chasseurs.
De Boissieu, du 5e chasseurs.
Leborgne, du 6e chasseurs.
De Beaumont, du 7e chasseurs.
De la Contrie, du 8e chasseurs.
De Follenay, du 10e chasseurs.
De Lorne, du 10e chasseurs.
De la Martinie, du 10e chasseurs.
Emond, du 11e chasseurs.
Sudre, du 12e chasseurs.
Bégourd, du 13e chasseurs.
Le Roy, du 14e chasseurs.
De la Combe, du 15e chasseurs.
Boiron-Ebeling, du 16e chasseurs.
Rousseau-Dumaret, du 16e chasseurs.
Reymond, du 20e chasseurs.
Boyer-Vidal, du 21e chasseurs.
Favin-Lévêque, du 6e hussards.
De Castellane, du 7e hussards.
De Montenay, du 8e hussards.
Perrin, du 9e hussards.
Jouinot, du 10e hussards.
Barré, du 10e hussards.
Blondet, du 13e hussards.
Leza, du 2e chasseurs d'Afrique.
Picard, du 3e chasseurs d'Afrique.
Laforest, du 4e chasseurs dA'frique.
D'Urbal, du 5e chasseurs d'Afrique.
Botreau, du 6e chasseurs d'Afrique.
Grémillet, du 1er spahis.
Plantier, du 1er spahis.
D'Arnoux, du 1er spahis.
Saad-Ben-M.-Bareck, du 1er spahis.
Cesson, du 2e spahis.
De Chezillat, du 3e spahis.
Danloux-Dumesnil, de l'Ecole de cavalerie.
Crussol, de l'Ecole de cavalerie.
Maquiset, de l'Ecole spéciale militaire.
Thomas, de l'Ecole spéciale militaire.
Perrée, du Prytanée militaire.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Saumur se réunira vendredi prochain 22 septembre, à 8 heures du soir, pour délibérer sur les objets suivants :

1° Prorogation des droits d'octroi ;

2° Création d'une école maternelle rue de Fenet ;

3° Traité pour l'installation d'une ligne téléphonique ;

4° Demande de subvention pour la Bourse du Travail ;

5° Machine pour le service des Eaux ;

6° Liquidation de pensions de retraite veuves Coquereau et Piron ;

7° Demandes de bourses ;

8° Affaires diverses.

Objets perdus

M. le Dr Gilbert a perdu dimanche, en revenant de Munet, un étui contenant divers instruments de chirurgie.

Jacques Inaudi à Saumur

On nous prie d'annoncer la prochaine arrivée d'Inaudi, qui, accompagné d'une troupe d'artistes de tout premier ordre, doit donner une représentation appelée, nous en sommes certain, à faire salle comble au Théâtre.

Aujourd'hui le public, que les réclames banales et décevantes de certains impresarios sans vergogne ont rendu défiant, ne se dérange plus que lorsque l'artiste arrive précédé d'une grande réputation, et Jacques Inaudi, mieux que personne, se trouve dans les conditions voulues pour réussir. C'est ce qui explique le prodigieux succès artistique et financier qu'il a rencontré partout. C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas longuement à son sujet, la presse parisienne s'étant chargée de ce soin en lui consacrant des centaines d'articles enthousiastes, et nous nous contenterons purement et simplement, dans l'un de nos prochains numeros, de donner quelques renseignements sur les artistes qui accompagnent Inaudi, ainsi que la date où aura lieu cette intéressante et unique représentation.

VILLEBERNIER

M. Richard, propriétaire à Villebernier, avocat et conseiller d'arrondissement du canton Nord-Est, se présente aux élections municipales qui doivent avoir lieu dimanche prochain.

Les manœuvres de la 116e brigade

NOS RÉSERVISTES

Après son départ de Nueil-sous-Passavant samedi, à cinq heures et demi, le 335e traversa la forêt et prit position sur les hauteurs du village des Landes. Après une attente de deux heures, l'avant-garde fut attaquée par le 277e simulant l'ennemi. Auparavant les habitants sont venus distribuer aux soldats des rafraîchissements.

M. le général Villain était à l'attaque qui a eu pour théâtre les Loges, la Fréminière, Saint-Pierre-le-Champ, Vraire, Bouillé-Loret, Bricheteau.

Après une halte quelques heures, la colonne se mit en marche vers le Vaudelnay, en passant par le Puy-Notre-Dame, musique en tête. A l'arrivée une pluie battante trempa jusqu'aux os les soldats.

Le soir, un homme du 1er bataillon, 4e compagnie, a fait une chute et s'est fracturé l'avant-bras gauche. Le blessé a aussitôt reçu les soins des infirmiers en attendant l'arrivée du major, puis il a été dirigé sur Angers, accompagné par un infirmier.

Dimanche, repos.

Un crime à Montrevault

ARRONDISSEMENT DE CHOLET

Dans la journée de vendredi, M. Rousse, greffier de la justice de paix de Montrevault, agent de la compagnie d'assurances la *Mutuelle* et escompteur, était allé faire des recouvrements dans les localités voisines.

La nuit étant venue, l'inquiétude de Mlle Rousse, une jeune fille de quinze ans, fut grande et, jusqu'au matin, elle fut dans une terrible angoisse après que des voisins eurent vainement recherché son père.

Le lendemain, on le découvrait sous un tas de feuilles, baignant dans une mare de sang, dans la forêt de Leppo, à quelques mètres de la route du Puiset-Doré, à Montrevault.

L'autopsie du corps, faite par le médecin légiste de Cholet, dimanche, en présence du parquet, à la ferme de la Tabardière, où on l'avait transporté, fit connaître que M. Rousse avait reçu deux coups de fusil et qu'on l'avait achevé à coups de crosse. La mâchoire était complètement brisée.

La victime a vraisemblablement été arrêtée en pleine route puis entraînée dans le bois.

Les auteurs de cet assassinat devaient être au courant des opérations de M. Rousse, ils devaient tout au moins savoir que ce jour-là il avait été faire des encaissements, car une somme de 2 à 3,000 fr. environ, qu'il avait reçue dans la journée, avait été retirée de la sacoche dont il était porteur. En outre, une montre en or, une tabatière en argent et son alliance, lui avaient été soustraites.

L'inhumation a eu lieu avant-hier, au milieu d'une affluence considérable.

M. Rousse jouissait, dans le pays, de l'estime générale.

De nouveaux renseignements nous apprennent que M. Rousse n'allait jamais en encaissement sans prendre la sage précaution d'emporter son revolver. Or, ce revolver a été retrouvé près du cadavre, chargé, pas un coup n'avait été tiré ; ce qui permet de croire que la victime a été surprise à l'improviste par plusieurs personnes à la fois, qui l'ont ensuite mis dans l'impossibilité de leur offrir la moindre résistance.

Une centenaire à Tours

Un cas de longévité bien rare.

Au numéro 9 du boulevard Heurteloup, à Tours, demeure chez sa fille, elle-même âgée de soixante-dix ans, une vénérable femme, Marie-Josèphe Gastugue, veuve Puverel, née à Quesnoy-sur-Deule (Nord, le 17 octobre 1792. Elle aura donc bientôt le bel âge de cent ans.

Cette brave centenaire jouit encore de toutes ses facultés ; elle est seulement un peu sourde.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 19 septembre. — Marie-Louise-Françoise Gromaire, rue Saint-Nicolas, 78.

DÉCÈS

Le 19 septembre. — Jean-Baptiste Boulanger, chapeletier, 53 ans, époux de Marie-Louise Marquet, à l'Hôpital.

THÉATRES d'ANGERS

Année théâtrale 1893-94

ADMINISTRATION

MM. Berton, régisseur général, metteur en scène de l'opéra. — Thierry, régisseur, metteur en scène de la comédie et du drame. — Saint-Blancat, deuxième régisseur d'opéra. — Dasveda, deuxième régisseur de la comédie et du drame. — Laurent-Luigini, premier chef d'orchestre. — J. Keurvells, deuxième chef d'orchestre, premier au besoin. — Guylebert, pianiste accompagnateur. — Rickir, répétiteur des chœurs d'hommes. — Debray, répétiteur des chœurs de femmes. — Alphonse, bibliothécaire. — Bodet, contrôleur en chef, préposé à la location. — Coutant, contrôleur. — Chouanet, chef machiniste. — Marie, costumière. — Réchin et Valentin, coiffeurs. — Audouin, souffleur.

OPÉRA-COMIQUE — TRADUCTIONS

MM. Jullian, premier ténor en tous genres (Alger). — P. Vaillant, second ténor. — A. Giraud, baryton. — Gaston Dupuy, bariton (débuts). — Boudouresque fils, de l'Opéra-Comique, première basse. — Berton, seconde basse (Bordeaux, Royan). — Juste, trial, ténor comique. — Labranche, laruette. — Saint-Blancat, deuxième trial. — Dazan, troisième ténor. — Baillard, coryphée taille. — Bussein et Van Bets, troisièmes basses.

Mmes Félicie Levasseur, premier prix du Conservatoire de Paris 1888, première chanteuse en tous genres (Bordeaux, Monte-Carlo. — Bouland, de l'Opéra-Comique, première dugazon (les Galli-Marié). — Armandine Pelletier, deuxième dugazon, première au besoin. — Authié, mère dugazon. — Bothzen et Berthall, deuxièmes dugazon. — Bussein et Delabruyère, coryphées premiers dessus. — Bayard et Van Bets, coryphées deuxièmes dessus.

OPÉRETTE

MM. P. Vaillant, premier ténor. — Gaston Dupuis, baryton. — Berton, basse bouffe. — Juste, premier trial, ténor comique. — Labranche, laruette. — Saint-Blancat, des comiques, trial. — Dasveda, second trial. — Allain, des grimes. — Audusseau, coryphée.

Mmes Boulard, première chanteuse. — Armandine Pelletier, deuxième chanteuse, première au besoin. — Authié, les Desclauzas. — Berthall, deuxième chanteuse. — Bothzen, dugazon, jeune chanteuse. — Brisson, dugazon, jeune chanteuse. — Lefort, utilité. — Trente-deux choristes. — Orchestre : Quarante musiciens.

DRAME, COMÉDIE, VAUDEVILLE

MM. Xavier Thierry, grand premier rôle en tous genres. — X..., fort jeune premier rôle. — Paul, jeune premier. — Doto, grand troisième rôle. — J. Allain, premier rôle marqué, père noble. — Berton, rôles de genres. — Labranche, grand premier comique. — Juste, premier comique en tous genres. — Saint-Blancat, premier comique. — Dasveda, jeune premier comique. — Authié, des deuxièmes comiques. — Audusseau, Aubé, Grimault, Delabruyère, utilités.

Mmes Branciez, grand premier rôle en tous genres. — Sarah d'Hicles (de la Porte-Saint-Martin), fort jeune premier rôle. — Duani, première ingénuité, jeune première. — Armandine Pelletier, rôle de genres. — Berthall, première soubrette. — Authié, première duègne. — Brisson, amoureuse. — Bothzen, grande coquette. — Lefort, des secondes soubrettes. — Bayard, Bussein, Delabruyère, des petits rôles.

Ouverture du 5 au 7 octobre

Le *Patriote* ajoute les lignes suivantes :

« Nous reconnaissons dans cette nomenclature des noms très avantageusement connus dans le monde artistique, et nous savons M. Girault disposé à ne rien négliger, du reste, pour mériter les faveurs du public angevin.

» Nous voulons espérer que son but sera pleinement atteint, mais encore est-il que nous l'attendons à l'œuvre.

» Certes, avec les éléments qui constituent cette troupe, dans son ensemble, nul doute que nous n'aurons que des compliments à lui adresser.

» Nous souhaitons, en même temps que la bienvenue, bon succès à M. Girault. »

FAITS DIVERS

Terrible accident

On écrit de Moulins qu'un terrible accident met en deuil deux familles justement honorées en Bourbonnais et à Paris.

M. de Praingy, se promenait avec sa fille, Mme Riant, dans son landau attelé de deux chevaux, quand ceux-ci, à l'entrée du bourg de Montilly, effrayés par une batteuse, s'emballèrent. Un trait se rompit ; les chevaux tombèrent, et la voiture, emportée par la vitesse acquise, se buttant au corps des animaux, se renversa, engageant sous son poids énorme les voyageurs et le cocher.

Ce dernier n'eut que de fortes contusions ; mais M. de Praingy, mortellement atteint à la tête, vient de succomber, malgré tous les soins dont on l'a entouré.

Mme Riant a été gravement blessée à la poitrine, mais son état s'est amélioré et le médecin répond de la sauver.

UN NOTAIRE PLUS FORT QU'AUCUN PROFESSEUR DE CALCUL

Dans un livre intitulé « Mathématiques et mathématiciens », M. Rebière mentionne un problème qui eût embarrassé, jusqu'à la fin des siècles, la science des professeurs de calcul et que la sagesse d'un notaire a résolu :

Un marchand de parapluies meurt en laissant trois fils et un testament ainsi conçu : « Je lègue 17 parapluies à mes trois fils et je stipule que l'aîné en aura la moitié, le second le tiers et le troisième le neuvième ». Grand embarras des fils, qui ne savent comment réduire des parapluies en fractions. On s'en rapporte au notaire qui, aussi malin que Salomon, commence par emprunter un dix-huitième parapluie, puis effectue ainsi le partage : l'aîné reçoit la moitié de 18, soit 9 parapluies ; le second, le tiers, soit 6 ; le troisième le neuvième, soit 2 ; total 17. L'opération faite, le notaire rend le parapluie qu'il avait emprunté et les héritiers ont la satisfaction d'avoir reçu plus qu'il ne leur revenait.

Un ménage reçoit fréquemment la visite du docteur P...

En le voyant arriver l'autre jour, l'un des enfants manifeste une joie exagérée.

— Ça te fait bien plaisir de me voir, n'est-ce pas, mon petit ami ? demanda le docteur.

— Oh ! oui, dit le gamin. Quand tu viens dîner, il y a un plat de plus !

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat.
Méfiez-vous des contrefaçons !

BOURSE DE PARIS

Du 19 Septembre 1893

3 0/0	98	25
3 0/0 amortissable	»	»
4 1/2	104	325

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.*
EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHCIES.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!
ASTHMATIQUES !
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la
LIQUEUR LECHAUX
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)
Au bout de cinq jours le malade dort toute la nuit dans son lit.
Le Flacon : 5 fr. ; franco contre mandat-poste, 6 fr.
Mario LECHAUX, Pharmen-Chie, BORDEAUX

AGRICULTEURS & VITICULTEURS !
Pour augmenter vos Récoltes, régénérer vos Champs, Vignes et Prairies ! employez rationnellement les
ENGRAIS CHIMIQUES
POUR TOUTES CULTURES D'APRÈS LES FORMULES DE
Mr GEORGES VILLE
DOSAGES GARANTIS A L'ANALYSE
Envoi franco de la Notice explicative et du Tarif
E. JENIN, DIRECTEUR de la MANUFACTURE D'ENGRAIS
25, rue St-Vincent-de-Paul, PARIS
On demande Représentants sérieux à la Commission

ÉPICERIE NOUVELLE
E. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR
GIBIER
Arrivages tous les jours
AUJOURD'HUI
Perdrix, dep. 1 25
Cailles, Pigeons, Tourterelles, Lièvres
Lapins, depuis 1 fr. 25

Le Gérant : G. JOUAUST.

Etude de Me LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

La Propriété

DES BOUTARDIÈRES

Sise commune de Neuillé, près Saumur,

Comprenant maison de maître et servitudes diverses ;

Jardin d'agrément et potager ;

Le tout dans un ensemble contenant 2 hectares 45 ares ;

Et une VIGNE, située au même lieu, contenant 2 hectares 58 ares 50 centiares.

Pour tous renseignements, pour visiter les lieux et pour traiter, s'adresser audit Me LEDROIT, notaire.

Etude de Me ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

A VENDRE

A L'AMIABLE

1° La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2° La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

Belle occasion

A VENDRE

DEUX BELLES CUVES

S'adresser à M. IMBERT, charpentier, rue Gambetta.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Grandes et Belles Caves

Celliers et Pressoir

Situés entre Dizy et Ay, au centre du commerce de Champagne.

S'adresser, soit à M. MACHET, à Dizy, soit à Me MACHET, notaire à Athis (Marne).

ON DEMANDE pour le 1er nonovembre prochain un **Jardinier marié.**

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

ON DEMANDE *une femme de chambre,* ayant au moins 25 ans, veuve de préférence, sachant bien repasser.

S'adresser au bureau du journal.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La *Mode illustrée,* journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, *sans augmentation de prix,* UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modèle tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'*essai,* pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cie, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et *en les adressant par lettre recommandée.*

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — *Quatrième édition,* avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

---

GRDE EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

BAISSE DE PRIX

Bougie,	le paquet.	» 85
—	qualité extra.	» 95
—	à trous.	» 95

Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.

Huile colza épurée, 1/2 k. » 40

PÉTROLES ININFLAMMABLES *en bidons plombés de 5 litres.*

Oriflamme,	le bidon,	1 90
Luciline,	—	2 »
Saxoléine,	—	2 »

Sucre premier choix, le kilo, 1 fr. 15 ; Scié, 1 fr. 25

Sucre cristallisé, le kilo, 1 fr. 10.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN pr ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES Pr FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

Très beau choix de Travaux fantaisie

Mmes NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Saumur, imprimerie Paul Godet.

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FÉLIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. *(Livraison à domicile)*

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	11 25
Chartres		6 »	9 34	10 18	2 48		9 41	10 12	1 33
Courtalain (départ)		7 44	10 48	11 48	4 21		10 54	11 22	2 57
Château-du-Loir		10 12	12 22	1 58	6 37		12 35	1 07	4 53
Château-la-Vallière		10 48	12 45	2 35	7 10		»	1 30	5 26
Noyant-Méon		11 20	1 05	3 08	7 40		»	1 50	5 56
Linières-Bouton		11 29	» »	3 17	7 49		»	»	6 06
Vernantes		11 41	» »	3 30	8 »		»	»	6 16
Blou		11 52	» »	3 41	8 10		»	»	6 26
Vivy		12 »	1 30	3 49	8 17		»	»	6 33
SAUMUR(Orl)arr.		12 13	1 40	4 02	8 29		1 49	2 22	6 44
(départ)		12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 32	6 54
Nantilly (arrivée)		12 26	»	4 22	8 41	»	»	»	7 01
SAUMUR(Etat)ar.		12 37	»	4 35	8 52	»	»	»	7 12
(départ)	8 31	12 20	»	4 11	8 32	»	»	»	6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27	»	4 23	8 43	»	»	»	7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33	»	4 29	8 49	9 56	»	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42	»	4 37	8 56	10 05	»	»	7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41
Saintes			6 42	11 59			6 30		2 19
Bordeaux			10 24	4 22			9 22		4 56
	matin	soir	soir	matin	matin	soir.	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. soir.	Omn. matin	Semi dir'sr	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
Bordeaux			5 40		8 25			3 50	
Saintes			9 2		11 34			7 15	
Niort		5 25	10 42		2 4	2 36		9 6	
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	7 »	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	»	2 53	5 18	6 1	»	»	9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 10	»	3 »	5 25	6 9	»	»	9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	»	3 05	»	6 14	»	»	9 41
SAUMUR(Etat)ar.	7 40	10 23	»	3 16	»	6 26	»	»	9 53
(départ)	7 20	10 50	»	2 54	»	6 5	»	»	soir
Nantilly (départ)	7 30	11 »	»	3 06	»	6 16	»	»	
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11 »	12 7	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16	
Vivy	7 56	11 33	»	3 30		6 43	»	»	
Blou	8 4	11 41	»	3 38		6 52	»	»	
Vernantes	8 15	11 52	»	3 49		7 6	»	»	
Linières-Bouton	8 26	12 03	»	4 »		7 18	»	»	
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11		7 31	11 44	»	
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4	»	
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39	
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25		7 30	11 20		3 5	5 10	6 15	
	soir.	soir.	soir	soir		matin	matin	matin	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	5 44	Chinon	7 36	4 35	9 15
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 »	4 58	9 57
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	Saumur(arr)	9 2	7 14	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	1 1	4 31	Bourgueil	7 55	12 »	6 30
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	Port-Boulet	8 5	12 20	6 40
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	Saumur	9 2	12 57	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	7 25
Moncontour		7 41	10 47	2 34	8 52
Loudun		8 42	1 39	3 56	9 36
Montreuil (ar.)		9 19	3 14	4 35	10 15
— (dép.)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29
		matin	soir	soir	matin

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 34
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54
— (dép.)	7 35		1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 soir	Expr 1 2 3 soir
Nantes (départ)		8 25	8 52	12 7	3 5		7 35	11 40
	matin	matin	matin	soir	soir		soir	matin
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35
La Ménitré	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52	»	6 13	»	»
St-Clément	7 19	»	12 40	3 59	»	6 22	»	»
St-Martin	7 26	»	12 45	4 7	»	6 31	»	»
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24
— (départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29
Varennes	8 »	11 26	1 11	4 45	»	7 16	»	»
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48
Langeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14
Tours (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59		5 8	10 39
	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Direct 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Mixte 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20
	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37	»	12 22	3 50
Varennes	7 3	10 19	»	6 29	8 49	»	12 39	»
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5
— (départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 38	4 9
Saint-Martin	7 34	»	»	7 1	9 22	»	1 55	»
Saint-Clément	7 40	»	»	7 7	9 29	»	2 4	»
Les Rosiers	7 48	»	»	7 14	9 37	»	2 13	4 25
La Ménitré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 28	4 32
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 29	4 57
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		1 19	3 50	6 13	6 46
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	soir	soir

LA FLÈCHE A SAUMUR

	matin	matin	soir		matin	soir	soir
La Flèche	7 20	10 35	4 5	Saumur	5 30	1 43	7 30
Clefs	7 35	10 56	4 20	Vivy	5 42	2 4	7 43
Baugé	7 52	11 23	4 37	Longué	5 54	2 26	7 55
Jumelles	8 6	11 42	4 49	Les Hayes	6 1	»	8 2
Les Hayes	8 10	»	4 53	Jumelles	6 6	2 48	8 7
Longué	8 21	12 1	5 3	Baugé	6 20	3 14	8 22
Vivy	8 32	12 24	5 16	Clefs	6 36	3 42	8 38
Saumur	8 45	12 40	5 29	La Flèche	6 49	4 »	8 50

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indications contraires.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1893*

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,